

Nativité du Seigneur, ses sujets approvisionneraient avec largesse les oiseaux, et le bœuf, et l'âne, et les pauvres. (1)

Nous qui avons vécu avec le bienheureux François et qui avons écrit ces choses, nous rendons témoignage que nous l'avons entendu souvent répéter : « Si d'aventure je parlais à l'empereur, je lui adresserais une supplique et un conseil. Je voudrais bien que, pour l'amour de Dieu et de moi, il fit à ses sujets par une loi spéciale, défense à tout homme de prendre ou de tuer nos sœurs les alouettes et de leur faire aucun mal. De même : obligation pour tous les magistrats des cités, les commandants des forteresses et les seigneurs des châteaux d'ordonner à leurs sujets, que chaque année, le jour de Noël, ils jettent du blé et d'autres grains sur les chemins, en dehors des villes et des places fortes, pour donner à manger à nos sœurs les alouettes et autres oiseaux, le jour d'une si grande solennité. Autre décret : « Pour honorer le fils de Dieu qu'en cette nuit la bienheureuse Vierge Marie déposa dans une crèche entre le bœuf et l'âne, quiconque possède un bœuf et un âne sera tenu de leur donner pour la nuit de cette fête une bonne provision d'excellent grain. Que ce jour-là encore les riches distribuent aux pauvres des mets abondants et succulents. »

En effet, le bienheureux François avait une grande dévotion envers la Nativité de Notre-Seigneur plus qu'envers les autres solennités. Il disait : « C'est après la naissance de Notre-Seigneur, que nous devons être sauvés. » C'est pourquoi il voulait qu'en ce jour tout chrétien se réjouît dans le Seigneur, et que pour l'amour de celui qui s'est donné lui-même à nous, chacun distribuât de larges provisions non seulement aux pauvres, mais encore aux animaux et aux oiseaux.

Chapitre xliii. — De quelques prophéties du Bienheureux François et d'abord 1° comment il prévint la chute d'un frère qui ne voulait pas se confesser sous prétexte de silence. (2)

Il y avait une fois un frère saint et recommandable par sa conduite. Jour et nuit il montrait beaucoup de zèle pour l'oraison. Observateur scrupuleux du silence, il le gardait continuellement et si bien que parfois lorsqu'il se confessait au prêtre, il se confessait par des signes seulement, non par des paroles. Il paraissait si dévot et si fervent dans l'amour de Dieu que dans l'assemblée des Frères, tout en

(1) *Speculum Perfectionis*. (x, 114.)

(2) *Ibid.* (x, 102)

ne par
pourtar
exempl
Il viv
François
faits et
« s'il rel
Dans le
bienheu
çois lui
« tromp
« rait pr
« donne
Et le b
donnez-l
chaque s
Devan
et indiqu
Craign
après, le
siècle av
Or, ur
bienheur
qui marc
« heureux
« de vie s
« Frères,
« qui ne c
Et lui c
comme f
« pourquo
« non cor
« absolu ?
Et ils le
avons adn
François a
réputation
2° De ce
pour être